

Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations - Nomination des membres du conseil d'administration - Appel aux candidats

Par lettre du 14 février 2014, la vice-première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Égalité des chances demande de procéder à la désignation des membres du conseil d'administration du Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations.

Conformément à l'article 8, § 1, de l'accord de coopération du 12 juin 2013 visant à créer un Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations, la Chambre des représentants doit procéder à la désignation de dix membres effectifs (cinq francophones et cinq néerlandophones) – dont au maximum cinq sont du même sexe – et de dix membres suppléants du conseil d'administration du Centre.

Les membres sont désignés pour un terme de six ans, renouvelable deux fois.

Conformément à l'avis de la Conférence des présidents du 19 mars 2014, un appel aux candidats a été publié au *Moniteur belge*. Les candidatures devront être introduites au plus tard quinze jours après publication de cet appel.